



changement de statut de "étudiant " à "salarié"

Par **doj**, le **06/07/2011** à **19:36**

Bonjour à tous,

je voudrais avoir des informations et conseils pour prendre un avocat ou cabinet d'avocats spécialisé en droit de travail et le séjour des étrangers. en effet, j'ai introduit une demande d'autorisation de travail au niveau de la DDTFPE pour changement de statut, et il y'a une semaine j'ai eu une réponse négative avec possibilité de faire un recours, donc je voudrais prendre un avocat expérimenté dans ce domaine car j'envisage de faire un recours contentieux au tribunal administratif car je compte pas sur le recours gracieux introduit par mon employeur auprès de la même administration qui m'a refusé ma demande.

Merci d'avance !!

Par **juiced**, le **07/07/2011** à **14:03**

Bonjour

J'ai pas très bien saisi, vous avez eu un refus de la DIRRECTE ou du Ministère?
Les motifs du refus sont motivés comment?

Par **doj**, le **07/07/2011** à **16:57**

Bonjour,

C'est la DIRRECTE qui m'a notifié le refus pour motifs non fondés pour moi. Absence de compétence et expérience pour occuper le poste auquel je postule alors mon employeur m'a jugé compétent après plusieurs entretiens de sélection . Formation n'est pas de nature à lui permettre le poste consultant cadre. C'est incroyable ces prétextes.

C'est très urgent si je dois prendre un avocat car ce refus sera bientôt suivi impérativement d'une OQTF

Merci d'avance pour ta réponse